

## Installation du Conseil Municipal et Election du maire et de l'adjoint.

Le mardi neuf cent soixante cinq, le vingt sept mars à (21) vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bombiers proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du 14 mars 1965, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles 24 et 59 du Code d'Administration communale.

Étaient présents MM<sup>es</sup> les Conseillers Municipaux :

1. Viollet Louis
2. Ferret Fernand
3. Borderon Robert
4. Duroueix Yves
5. Joseph Richard
6. Allary Ernest
7. Philippeau Guile
8. Lhommeier Frédéric
9. de Suremain Gabriel
10. Mazière Alban
11. Desnouailles Louis

La séance a été ouverte sous la présidence de M<sup>me</sup> Allary Ernest, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM<sup>es</sup> Viollet Louis, Ferret Fernand, Borderon Robert, Duroueix Yves, Joseph Richard, Allary Ernest, Philippeau Guile, Lhommeier Frédéric, de Suremain Gabriel, Mazière Alban, Desnouailles Louis, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux. Monsieur Philippeau Guile, le plus âgé des membres du Conseil, a pris

ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M<sup>r</sup> Joseph Richard.

Élection du Maire

Premier tour de scrutin.

Le Président, après avoir donné lecture des articles 58, 59 et 60 du Code d'administration communale, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article 58 du Code d'administration communale.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis formé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
à déduire : bulletins litigieux	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés :	11
Majorité absolue	6

ont obtenu :

M<sup>r</sup> Allary Ernest, neuf voix (9)

M<sup>r</sup> Ferret Fernand, deux voix (2)

Monsieur Allary Ernest, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Élection de l'adjoint sous la Présidence de M<sup>r</sup> Allary Ernest

Deuxième tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	11
à déduire : bulletins litigieux	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés :	10
Majorité absolue	6

ont obtenu :

M<sup>r</sup> Ferret Fernand, neuf voix (9)

M<sup>r</sup> Joseph Richard, une voix (1)

Monsieur Ferret Fernand ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

Le Président a déclaré M<sup>r</sup> Ferret Fernand installé en qualité d'adjoint.

- Même séance -

Le Conseil Municipal décide de nommer les membres des diverses commissions :

Syndicat d'eau.

M<sup>r</sup> Demouille Louis et Boudon Robert.

Syndicat d'électrification:

M<sup>r</sup> Viollet Louis et Demouailles Louis

Syndicat de cylindrage:

M<sup>r</sup> Ferret Fernand, Lhommeier Frédéric

Bureau d'aide sociale:

M<sup>r</sup> Graloux Marcel, Bajile Albert, Faure Thérest,  
Beincoe Léonide.

Bourse scolaire:

M<sup>r</sup> Allary Ernest, président

M<sup>r</sup> Bordenon Robert, Demouailles Louis, Mousière Alain,  
Joseph Richard.

Statistique agricole.

M<sup>r</sup> Allary Ernest, président.

M<sup>r</sup> Ferret, de Surmain, Duroueix

Entretien des bâtiments communaux:

M<sup>r</sup> Duroueix Yves et Joseph Richard

Entretien des chemins:

M<sup>r</sup> Philippeau Guile, Magière Alban, Viollet Louis,  
de Surmain Gabriel, Bordenon Robert.

Commission Communale des Impôts Directs.

Une liste de 24 contribuables dont les noms suivent, sera  
soumise au choix de Monsieur le Directeur des Contributions Directes:

Délégués titulaires:


M<sup>r</sup> Beincoe Léonide, Bordenon Robert, Dervie Auguste,  
Demouailles Louis, Doumenc Jean, Duroueix Yves, Faure Arthur,  
Faure Edouard, Philippeau Guile, Viollet Louis, Dervie Robert  
à Rouillac, Julien Ernest aux Graulges.

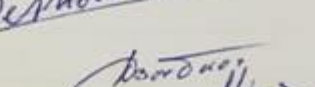
Délégués suppléants:

M<sup>r</sup> Bajile Albert, Bonhomme Guile, Bordenon Georges, Bouyer  
Joseph, Guilhault Huguet, Lhommeier Frédéric, Magné René,  
Magière Alban, de Surmain Gabriel, Graloux Marcel, Faure  
Marcel à Edon, Maillard Gaston à Edon.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et au susdits. Ont signé  
tous les membres présents.

  
Ernest Allary

  
Frédéric Lhommeier

  
Robert Bordenon